

Justificatif généré le 17/12/2024

Support de parution :  
Date de parution : 17/12/2024  
Département : Paris (75)  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/757116](http://www.actu-juridique.fr/a/757116)  
N° d'annonce : 757116

## PARIS CHAMPS SCI

Société civile au capital de 18.271.513 €

**Siège social** : 79 Boulevard Malesherbes 75008 PARIS

849 117 270 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 20 octobre 2022, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 199.980 € pour le porter à 18.471.493 €, par l'émission de 199.980 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1 €.

Suivant procès-verbal en date du 9 juin 2023, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 349.965 € pour le porter à 18.821.458 €, par l'émission de 349.965 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1 €.

Suivant procès-verbal en date du 21 août 2023, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 349.965 € pour le porter à 19.171.423 €, par l'émission de 349.965 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1 €.

Suivant procès-verbal en date du 30 novembre 2023, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 350.000 € pour le porter à 19.521.423 €, par l'émission de 350.000 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1 €.

Suivant procès-verbal en date du 8 mars 2024, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 550.000 € pour le porter à 20.071.423 €, par l'émission de 550.000 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1 €.

Suivant procès-verbal en date du 7 juin 2024, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 379.962 € pour le porter à 20.451.385 €, par l'émission de 379.962 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1 €.

Suivant procès-verbal en date du 12 juillet 2024, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 149.985 € pour le porter à 20.601.370 €, par l'émission de 149.985 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1 €.

Suivant procès-verbal en date du 15 août 2024, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 199.980 € pour le porter à 20.801.350 €, par l'émission de 199.980 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1 €.

Suivant procès-verbal en date du 9 septembre 2024, les associés ont décidé d'augmenter le

capital social d'un montant de 799.920 € pour le porter à 21.601.270 €, par l'émission de 799.920 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1 €.

Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

Mentions seront portées au RCS de Paris.

La gérance.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeVvzl84Z**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeVvzl84Z>

